

 <b>club alpin français</b> <small>fédération française des clubs alpins et de montagne</small>	Espace Jean Zay 4, rue Jules Ferry 71100 CHALON-SUR- SAÔNE	Téléphone/Fax : 03.85.93.10.21 E-mail : <a href="mailto:clubalpinchalon@9business.fr">clubalpinchalon@9business.fr</a> Site : <a href="http://chalon-sur-saone.ffcam.fr">http://chalon-sur-saone.ffcam.fr</a>
<b>Pratiquer</b>	<b>Partager</b>	<b>Protéger</b>

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU JEUDI 05 AVRIL 2018

Présents : BOISSOT B. -- BIHAN J. CH. – J.P. BURNET - BRUSSIER A.M. – CHETEAU N. – DOUSSOT J. M. – DAREES M. CH. – A. DESERT - DUBOIS R. – A. DUFRAIGNE - FEVRE E. – GILLET C. – HOUBLOUP J.M. – JEUNEHOMME B. - MARTIN C. -. REBILLARD J.G.

Invité présent FERNANDES R.  
Excusés : J.C. ALARY - J.Y. BLOYER - J. RASTOUR - V. HERNANDEZ  
Absents COMTET B.

Membre coopté présent : THORAL G.

**Approbation du compte rendus précédent** : R.A.S.

### Bilan des sorties du mois de Mars 2018

ACTIVITÉ	DATES	LIEU	RESPONSABLES	Nombre de participants Observations
Ski alpin	17-18/03/2018	Les Arcs / Tignes	Gérard LAUVERGNIER	20 participants (15H – 5 F)
Raquettes	17-18/03/2018	La Pile (Jura)	René MARTIN	14 participants (6 H – 8 F)
Randonnée	18/03/2018	Collonges en Charollais / La Mer de Pierre	Claude GILLET Mars REUMAUX	12 participants (H –F)
Randonnée	22/03/2018	Côte d'Or	Bernard ANCELOT	?
V T T	Tous les jeudis	Divers		
SKR	30/03 au 02/04	Massif du Thabor au départ de Valfréjus	Jean-Louis MARGOT Pascal AUZEIL	10 personnes (10 H)
ESCALADE en mur libre	7 séances	Samedi 3 mars 15H / 17H Dimanche 4 mars 15 H / 17 H Mercredi 7 mars 19 H / 21 H Samedi 10 mars 15 H / 17 H Dimanche 11 mars 15 H / 17 H Mercredi 14 mars 19 H / 21 H Dimanche 18 mars 15 H / 17 H Mercredi 21 mars 19 H / 21 H Samedi 24 mars 16 H / 18 H Dimanche 25 mars Mercredi 28 mars 19 H / 21 H Samedi 31 mars 15 H / 17 H	Denis Christine CASSIN Jérémy Denis Laurent THOMASHAUSEN Eric Christine CASSIN	<a href="http://www.escalade-caf-chalon.fr">www.escalade-caf-chalon.fr</a>

## **Défraiements :**

Marie Christine nous fait lecture d'un chapitre du règlement fiscal en vigueur concernant les frais de déplacements pour les reconnaissances et sorties effectuées.

Sont pris en compte :

- Les frais d'autoroutes, les frais de transports train, bus, bateau.
- Les frais d'hébergements (montant plafonné à 40 € sans repas)
- Pour toutes les dépenses, fournir les factures originales. Garder un double pour la fin de l'année lors de la constitution du dossier « renoncement aux frais ».
- Les frais kilométriques 0.20 / km (kilomètres réels du domicile au point de rendez-vous de la sortie).  
Pour les reconnaissances, bien préciser les personnes accompagnantes, et si elles participent à la dépense.

Pour faciliter l'enregistrement comptable, les frais engagés doivent être présentés dans le mois, bien notifier lors de la reconnaissance les personnes ayant participé.

L'«encadrant» prépare le dossier, la feuille de sortie en double exemplaire au dos de laquelle sera indiquée la demande de remboursement.

Cette application est pour l'exercice 2017.

Action : **Vote à l'unanimité**

Bien évidemment, le renoncement est à favoriser.

## **Commission « Raquettes » :**

Christiane se retrouve seule pour la commission « Raquettes ».

Jean-Charles parle du principe des «Commissions» de la responsabilité.... Habilitée par le Président.....

Retour sur les compétences. Notion d'encadrant (responsable) et organisateur (doit encadrer)

Un document a été remis pour « faire son autoévaluation »..... il semble important de l'exploiter au niveau du club.

Faire une liste des «délégués capables » .....

## **Bulletin :**

La préparation du prochain bulletin est faite par Bruno et Mathilda, c'est en cours de finition.

Simplifications – clarification sur l'ensemble des niveaux de polices (actuellement 14 utilisées)

Une relecture sera faite très prochainement, si cela est possible la présentation du bulletin serait à envisager :

la première semaine de mai : le 03/05/2018.... Vers 18 H 30

Action : **Secrétariat pour retenir salle**

## **Chalets :**

### ***Chalet PILE DESSUS :***

Les travaux des parois pour les sanitaires femmes qui avaient été envisagés, sont à l'ordre du jour.

Passer commande auprès de CLEAU qui a fourni un devis, et étudier la mise en place, lors d'une corvée qui devrait avoir lieu avant l'été.

Le chalet est impeccable, le gardiennage de cette saison a été très apprécié. A noter que le lave-vaisselle est en panne.

Pour l'avenir, voir qui serait intéressé par le gardiennage, à proposer aux adhérents ?

Bruno a effectué une statistique des nuitées à fin mars de la PILE DESSUS, suivant le tableau :

2014	4550
2015	4540
2016	2800
2017	3000

### ***Chalet LES ALLUES :***

Suivant le tableau des nuitées à fin mars :

2014	870
2015	485
2016	501
2017	512

Gérard a procédé au changement de la « barre anti-panique ».

Concernant le bail, le courrier mentionnant nos critiques : celles-ci ont bien été prises en compte, tout est O.K.

### **Chalet de VAUCHIGNON :**

Le remplacement du digicode a été fait.  
Les réservations en ligne fonctionnent très bien.

### **Topo « Rando » :**

La 2ème réunion aura lieu le lundi 09/04/2018.

Présentation des topos, les détails, les difficultés, etc....parcours de + 20 Km, + 600 m dénivelés pour les randos et 45/50 km pour les parcours VTT.

Sous quelle forme sera fait ce topo : livre ou informatique ?

### **Topo CORMOT :**

Bruno a pratiquement fini de « boucler » l'additif qui fait 26 pages.... Reste à définir le prix ?

Actuellement le topo se vend 13 € « au magasin » tel que Le Vieux Campeur qui est notre meilleur client....

La régularisation des topos remis à CHAGNY en dépôt, se fait en fin d'année, Brigitte a suivi ce dossier et tout doit être en ordre auprès de la comptabilité.

### **Concours Jeunes :**

Présentation sur feuille A4 d'un questionnaire qui a été adressé ce jour aux jeunes licenciés pour participation avec une date limite le 29/04/2018, calculée suivant les vacances scolaires.

### **Bourse aux Affaires de Montagne :**

Le lieu a été défini : cette bourse se fera au **CLOS BOURGUIGNON du 30/11/2018 au 01/12/2018.**

Confirmation de la présence d'un professionnel qui organise des manifestations de ce genre, et mettra à disposition du matériel neuf et d'occasion (skis, chaussures, vêtements, accessoires, etc....)

### **Exposition Photo :**

La réservation est effectuée pour l'exposition photos pendant la Foire de Chalon. Elle aura lieu du 28/09/2018 au 1er/10/2018.

Possibilité d'animer et de monter un mur d'escalade (attention montage et animation avec encadrant rémunéré)

### **Questions diverses :**

- La réunion du jeudi soir (précédemment le mardi avait été déplacée)... mais ce jour pose problème
- L'envoi des licences par courrier postal est à effectuer  
Action : **Le secrétariat**
- Mettre sur le site : ouverture supplémentaire d'une heure, soit jusqu'à 18 H 30:  
Prévoir des jours avec permanences prolongées afin d'être accessible en consultation.
- Préinscriptions pour l'escalade le **mercredi 06/06/2018**  
Permanences des mercredis à mettre en place, inscriptions des anciens avant le 15/07/2018.

#### • **Vérificateur aux comptes :**

Plusieurs cabinets ont été contactés et ce au nombre de 5.

Le cabinet DORIER a été le premier à prendre rendez vous, les autres sont programmés courant avril.

Marie-Christine propose de prendre un **Cabinet d'expertise comptable** pour établir le **Bilan** pour l'exercice **2017/2018**, afin qu'un professionnel puisse nous conseiller sur plusieurs points fiscaux et comptables.

Il est important de valoriser le Club avec une reprise de tous les actifs (meubles dans les chalets, matériels de montagne en prêt), etc....

Le montant pour établir le Bilan est de 750 € et la vérification rapport en Assemblée Générale 200 €.  
Mr DORIER a vendu son Cabinet, et il prendra sa carte avec sa femme au club.  
Le contrat sera signé pour un an renouvelable.

Action : **Vote**

**1 abstention 15 votants**

- **Livret médical Montagne** : un document à remplir et à avoir avec sa licence dans son sac, Renseignements importants concernant la santé, les personnes à prévenir (à soumettre avec le prochain renouvellement de la licence)....

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu **le Jeudi 07 juin 2018 à 20 H.**

Le président

La secrétaire